

Portes ouvertes à la bicoque



Venue du St Nicolas et du Père fouettard



Joyeuses fêtes
de fin d'année



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Département de Meurthe-et-Moselle

Mairie de FRIAUVILLE



2, rue de l'église
54 800 Friauville

tél : 03 82 33 00 12
fax : 03 82 33 48 20

mairie.friauville@wanadoo.fr
<http://www.friauville.fr>

n° 66 - décembre 2019

L'information

Suite à l'alerte donnée par les agents de l'ONF (Office National des Forêts), nous portons à votre connaissance le réel danger à se promener en forêt et plus particulièrement dans les parcelles 10 à 15 du bois de Friauville.

De nombreux arbres secs et morts sur pied risquent à tout moment de tomber.

Merci de prendre toutes les précautions nécessaires.

Ce panneau sera posé à chaque entrée principale de la forêt



DANGER EN FORÊT!

Chutes de Branches et d'Arbres Morts sur Pied



Pour tout renseignement, en Mairie 03 82 33 00 12
mairie.friauville @orange.fr

L'essentiel du conseil municipal du 06 décembre 2019

*Présentation du prochain Plan de Gestion Forêt Communale – 2020/2029 :

L'Office National des Forêts ONF, est en charge de la gestion de la forêt communale.

Deux de ses représentants, à savoir le chef du projet aménagement et le technicien local chargé de la gestion, ont fait le déplacement pour nous présenter la situation actuelle ainsi que les différentes possibilités pour l'avenir.

Il a surtout été question de nous sensibiliser sur le nombre important d'arbres morts secs sur pied. Cet état présente un danger notamment en période venteuse.

Dès le lendemain matin, l'ensemble des utilisateurs réguliers de la forêt ont été informés : chasseurs, affouagistes, ainsi que l'ensemble des personnes ayant laissé leurs coordonnées mail en mairie. (N'hésitez pas à nous laisser vos adresses mail si ce n'est pas déjà fait !).

L'information a également été relayée via le site internet communal www.friauville.fr.

Par ailleurs le conseil décide de mettre en place prochainement des panneaux d'informations aux entrées principales de la forêt.

*Bassin de retenue d'eau au Chauchu :

Ce bassin a été récemment créé dans le but d'optimiser le débit dans le rû Magut. Nous avons déjà pu en observer l'intérêt lors des fortes pluies.

D'autre part, les parcelles communales ont été relouées aux locataires habituels ; mais l'une d'entre elles (ZB7 au Chauchu) pourra à l'avenir être intégrée dans ce projet hydraulique.

*Gestion de l'éclairage public communal :

Suite au constat d'un défaut de fonctionnement sur un mât d'éclairage public rue du Chauchu, ainsi que de la nécessité de mise aux normes de l'ensemble du secteur lotissement, le conseil municipal convient qu'une étude globale doit être menée, par souci d'homogénéité, de cohérence et de coût.

*Création et organisation de la boîte temporelle :

Pascale GWIAZDOWSKI, président ce groupe de travail, nous a présenté le bilan de leurs réflexions :

- actuellement 40 familles souhaitent contribuer à laisser une trace aux horizons 50 et 100 ans.

- différentes capsules peuvent être envisagées : Inox, PVC, verre. Le conseil retient le PVC pour le meilleur rapport qualité prix, l'efficacité et l'étanchéité.

Ces capsules seront déposées dans 2 chambres bétonnées.

La date d'inauguration a été fixée au 02/02/2020.

Pour ceux qui seraient encore intéressés, merci de le faire rapidement savoir.

*Dossier Chapelle de la Hayotte :

Pour information, les dossiers de subvention ont été déposés :

- à la Région, au titre du patrimoine culturel ainsi que de l'aménagement du territoire,

- au département dans le cadre des contrats de territoires solidaires,

- auprès du Ministère de l'Intérieur,

- et pour rappel, la souscription auprès de la fondation du patrimoine est toujours en cours : vous pouvez y contribuer en déposant votre don par chèque en mairie ou

directement adressé à la fondation à Nancy ou sur <http://www.fondation-patrimoine.org/61579>

Fin de la séance à 22 heures 55.

Agenda :

Vœux du Maire : vendredi 10 janvier 2020 à partir de 18h00 à la salle polyvalente

La Fête du sapin : samedi 11 janvier 2020 à partir de 18h devant les ateliers

Inauguration de la boîte temporelle 2070 / 2120 : dimanche 02 février 2020 à 14h

Dernier Conseil Municipal du mandat 2014/2020 :

Vendredi 06 mars 2020 à 20h00